

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 31 mars 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	DEBAILLEUL Delphine	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle	MEIRA Christophe
IMMER Alain	REUTER Olivier	WALLERICH Alain
SIVEC Jean		

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

VALANCE Bénédicte - donnant procuration à M. IMMER Alain
GUINDT Philippe

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme
PEREIRA Julien

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte. Monsieur SIVEC Jean rejoint le Conseil à 20h08 et participe à compter du point 5 « Vote du Budget ».

Objet : 2023 - 710 Autorisation de signature d'un devis pour des travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif du 42 Place de la Mairie

Considérant la nécessité de raccorder l'immeuble communal du 42 place de la Mairie au réseau d'assainissement collectif et de déconnexion avec vidage de la fosse ;

Monsieur le Maire propose d'accepter le devis de l'Entreprise LEICK de Beyren-Lès-Sierck N° DE00004546 du 10 mai 2021 qui s'élève à 2 640,00€ TTC ;

Monsieur le Maire indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis n° DE00004546 du 10 mai 2021, de l'entreprise LEICK d'un montant de 2 640,00 € TTC (2 200€ HT).

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 8 avril 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 08/04/2023
Le Maire,

